

Image not found or type unknown



## formulaire 48M jamais reçu lors de 2 passages à 6 points

Par **paulajo**, le **03/08/2011** à **12:22**

Bonjour

N'ayant jamais reçu ce formulaire recommandé 48 M, lors de mes deux passages à 6 points après la mise en place de la loi ; c'est à dire entre le 05/08/2008 et le 24/09/2008 puis après stage entre le 23/12/2009 et le 14/05/2010.

Je voudrais savoir si je peux contester la perte de mes points et s'il est encore temps de le faire?

Merci